

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AGRICULTURE

783	Autorisation pour le fonctionnement d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 50 de la Loi sur l'administration financière, pour financer la production de nouvelles variétés de semences perfectionnées, l'achat, l'entretien et l'augmentation du nombre de bestiaux, de volailles et d'œufs pour fins d'expérimentation, y compris les frais d'administration pour tous les projets autorisés; les sommes à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser \$620,000, dont \$250,000 ont déjà été prévus par le crédit 556 de la Loi des subsides n° 4, 1952, et \$370,000 par le crédit 762 de la Loi des subsides n° 3, 1953	1 00
-----	--	------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'EXTÉRIEUR

92	Administration centrale.	3,731,631 00
93	Bureau des passeports: administration.	253,779 00
94	Représentation à l'extérieur—Administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les instructions du Gouverneur général en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil ou de l'une quelconque de ses modifications.	6,700,339 00
95	Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'édifices, ouvrages, terrains, matériel nouveau et mobilier dont le coût, dans la mesure où il existe des fonds bloqués pouvant être utilisés pour ces dépenses, doit être acquitté avec les devises étrangères qui appartiennent au Canada et ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées.	2,022,190 00
96	Réceptions officielles.	30,000 00
97	Assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge qui sont dans le besoin à l'extérieur, ainsi que leur rapatriement, et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses bureaux diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable).	15,000 00
98	Représentation du Canada aux conférences internationales	200,000 00
99	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies.	11,000 00
100	Subvention au Comité international de la Croix-Rouge..	15,000 00